



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/07/2024

MAIRIE
18 Avenue de la Gare
54290 BAYON
Tél : 03 83 72 51 52

secretariat@mairie-bayon.fr
www.mairie-bayon.fr

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept juillet à 19h00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

Étaient présents : Mme CHARROIS Nicole, M. CUNAT Damien, Mme DELORME Sylvie, Mme VAUNE Audrey, Mme RAUMEL Karine, M. ROUY Christophe, Mme PETAT COLLE Annick, M. LAMOISE Régis, Mme COINTEAUX Chantal, Mme LURION Eve-Hélène

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16
Présents : 10
Absents : 0
Excusés : 6
Nombre de suffrages exprimés : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstentions : 0

Étai(ent) excusé(s) : M. DELIEGE Fabrice donne pouvoir à Mme DELORME Sylvie, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, M. RUSE Serge, FRANCOIS Vanessa, M. DECLERCQ Ludovic

Étai(ent) absent(s) : /

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Mme RAUMEL Karine

Autoriser le Maire à conclure et à signer le Marché
pour la gestion de l'ACM le Périscope
Délibération n°2024 - 30

Date de convocation
11/07/2024

Date d'affichage
22/07/2024

*Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code de la commande publique et notamment ses articles L.2113-6 à L.2113-8,
Vu l'article R.2123-1 du code de la commande publique,
Vu la convention constitutive de groupement de commande pour la gestion du périscolaire du 15/05/2024,*

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Sous-Préfecture et publiée le :

22/07/2024

Considérant que le conseil municipal doit se prononcer sur tous les éléments essentiels du contrat à venir au nombre desquels figurent notamment l'objet précis de celui-ci tel qu'il ressort des pièces constitutives du marché mais aussi son montant exact et l'identité de son attributaire ;

Vu le procès-verbal de l'ouverture des plis et l'étude des offres :

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'autoriser Madame le Maire, en tant que coordonnateur du groupement de commande, à signer le marché public suivant :

- Marché de services, gestion de l'accueil collectif de mineurs (ACM) du RPI DOLTO et dénommé « Le Périscope »
- Avec l'association ADMR Euron Moselle, 23 Grande Rue, 54290 BAYON représentée par sa présidente, Mme LEGRET Jacqueline.
- Le montant du marché est de 124 900€ TTC par an sur une durée de 4 ans.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

La présente délibération sera transmise au contrôle de légalité.

Signature du secrétaire
de séance :

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Bayon,
Le Maire

